

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**

**2023-129**

80 Rue Marcel Demonque  
AGROPARC - CS 60508  
**84908 AVIGNON cedex 9**

Avignon, le 21 juin 2023

Tel. 04.32.44.89.30

**N° 23/125**

**Arrêté du Président portant établissement de la liste d'admission de  
l'examen professionnel d'avancement au grade  
d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2023**

**Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,**

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 24 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté du Président n° 22-127 du 21 juin 2022 portant ouverture, en convention avec l'ensemble des centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe session 2023,

Vu l'arrêté du Président n° 23/085 du 9 mars 2023 portant composition du jury et fixant les modalités d'organisation des épreuves de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2023,

Vu le procès-verbal des délibérations du jury en date du 15 juin 2023,

ARRÊTE

**Article 1** : La liste d'admission de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe session 2023 est établie par ordre alphabétique, comme suit :  
(80 admis)

Nom	Prénom
ALLIBERT	Dorothee
ANDRE	Charlotte
ARABI	Khadidja
ARNAUD	Adeline
AZOUG	Hakim
BALLESTER	Manon
BARRERA PICARD	Elodie
BATTESTI	Catherine
BELLOT	Cindy
BERBIGUIER	Marie-Pierre
BERRABAH	Karim
BETOUILLE	Estelle
BEY	Elodie
BOUDIN	Mélanie
BOUTA	Houda
BOUTAVANT	Christel
BURESI	Mégane
BUSSI	Vanessa
CAMUS	Céline
CELERIEN	Emilie
CHAUVET	Adrien
CIMINO	Gaëlle
COLLOMP	Alexandra
DELUNARDO	Mélissa
DEVILLE	Laura
DIARRA	Laurence
ESPENEL	Elsa
ESPOSITO	Lou
FASY	Emilie
FAVRE	Céline
FAVRE-TAYLAZ	Marion
FEDYNA	Sarah
FERRE	Gwendoline
GALLON	Julie
GERMAIN-BROTTE	Lucie
GILAUDES	Sabrina
GOUET	Cynthia
GUEUGNON	Stéphanie
HADDOU	Soraya
HELLEC	Ketty

Nom	Prénom
HOERIG	Eva
INCREMONA	Marine
JOURNES	Alexandra
KERBOUA	Yasmina
KINASZ	Tania
LACOUR	Marie
LANCELE	Karine
LANTHEAUME	Lucie
LAUBENHEIMER	Sabrina
LAURENT	Julie
LE LOARER	Claudette
LECOT	Stéphanie
LETALLEUR	Elisha
MARTIN	Maria
MARTINEZ	Christophe
MATOSO	Mélanie
MELLOULT	Sophia
MICHIELS	Sophie
MILLET	Myriam
MONNA	Geraldine
MORAIS	Isabelle
NEGRIER	Nathalie
NOISIER	Elisabeth
PAYER	Florence
POLETTI	Jenny
PUTTI	Nadia
RATTIN	Angéla
RAYMOND-BORDESELLE	Beyou
ROCHAS	Nathalie
ROUSSELON	Sophie
RUSZCZYCKI	Charlène
SAVOYE	Alexandra
SIMONCINI	Jessy
SPALVIERI	Noura
SPRING	Anthony
TERI-LESAGE	Fanny
THURIET	Malikia
TONTON	Christel
TURZO	Laurence
VIANES	Sophie

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-054-266400039-20230621-A23\_125-AR

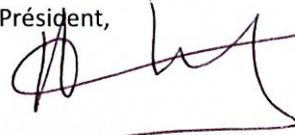
Mis en ligne le 22/06/2023

2023-130

**Article 2** : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame la Préfète du Département de Vaucluse.

Le Président,



Maurice CHABERT.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-064-288400039-20230621-A25\_125-AR

Mis en ligne le 22/06/2023